

EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 555 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE les orthésistes et prothésistes au Québec sont les seuls professionnels de la santé spécialisés dans tout type d'appareillage orthopédique (orthèses et prothèses – de la tête aux pieds), d'aide à la marche, d'aide à la mobilité incluant tout type de vêtement de compression ainsi que la biomécanique du corps;

CONSIDÉRANT QUE 76 % des personnes âgées de 15 ans et plus vivant avec une incapacité utilisent une aide technique;

CONSIDÉRANT QUE près de 80 % des services sont offerts par le privé hors établissement;

CONSIDÉRANT QUE la profession d'orthésiste-prothésiste est la seule profession du secteur de la santé qui est encadrée par l'Ordre des technologues professionnels du Québec (OTPG – 3600 membres);

CONSIDÉRANT QUE le titre utilisé dans l'écriture de divers règlements et parmi le corps médical est « orthésiste-prothésiste » alors que le titre réservé à l'ordre est présentement technologue professionnel;


CONSIDÉRANT QU'il existe actuellement au Québec environ 100 personnes qui s'affichent orthésiste ou prothésiste, et qui reçoivent quotidiennement des patients à ce titre, sans être soumises à un encadrement professionnel strict;

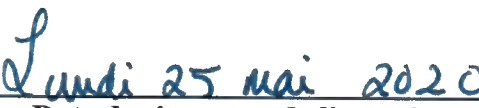
CONSIDÉRANT QUE la principale difficulté du système réglementaire québécois de l'orthèse et de la prothèse est l'absence de titre réservé clair pour les personnes qui pratiquent la profession d'orthésiste ou de prothésiste;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec le transfert des orthésistes-prothésistes au sein d'un autre ordre professionnel en lien avec le domaine de la santé.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Kathleen Weil
Députée de Notre-Dame-de-Grâce


Date de signature de l'extrait